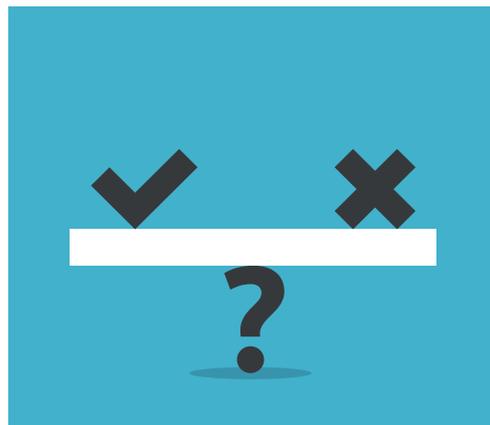


À LA UNE

LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE : UN NOUVEAU DROIT POUR LES AGENTS PUBLICS TERRITORIAUX

La loi Déontologie du 20 avril 2016 crée le droit, pour tous les agents exerçant dans la fonction publique (fonctionnaire, agent contractuel de droit public et de droit privé), de consulter un **référént déontologue** chargé d'apporter tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques mentionnés dans le statut général des fonctionnaires.

La Déontologie ? Il s'agit, pour les agents, de l'ensemble des obligations professionnelles et des règles de bonne conduite à respecter au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de leur collectivité et satisfaire l'intérêt général. Le référént déontologue émet des avis qui ne présentent pas de caractère obligatoire et ne créent aucun droit en faveur de celui qui le sollicite. Il conseille l'agent afin de lui éviter des poursuites disciplinaires ou pénales



Les Présidents des Centres de Gestion de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne se sont associés pour mettre en place un **collège commun mutualisé de référents déontologues, composé de trois membres** : M. Jean du BOIS de GAUDUSSON, Professeur émérite de droit public, ancien Doyen de la Faculté de droit de Bordeaux, M. Sylvain NIQUEGE, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux et M. Philippe PASQUET, Directeur territorial et DGS honoraire.

Ce collège donne notamment des conseils en matière de prévention des conflits d'intérêt, de respect des obligations d'impartialité, de neutralité, d'intégrité, de cumuls d'activités, de projet de départ vers le secteur privé...

Les référents déontologues peuvent **également exercer les fonctions de référent laïcité et de référent lanceur d'alerte.**

Les référents déontologues, laïcité et lanceurs d'alerte ne sont pas compétents concernant les questions de déroulement de carrière, de rémunération, d'organisation de service ou de temps de travail...

Tout agent territorial peut saisir le référent déontologue (sans solliciter, au préalable, l'avis de sa hiérarchie). Les échanges avec les agents demeurent strictement confidentiels. L'autorité territoriale n'est pas informée de la saisine du référent déontologue et n'est pas destinataire de sa réponse

Comment le saisir ?

En vous rendant sur le site internet du Centre de Gestion de la Gironde <http://www.cdg33.fr>

- Par voie électronique à partir d'un e-formulaire : Contacter le collège des référents déontologues
- Par voie postale Adresse : Référént déontologue Immeuble HORIOPOLIS 25, rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX



Attention : Porter la mention « confidentiel » pour toute saisine par voie postale

LES RONDES ET TABLES RONDES DES ALSH : UN OUTIL DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Loin de la ronde enfantine, les Rondes des ALSH c'est du sérieux ! Ce sont des rendez-vous qui fédèrent enfants, animateurs, parents et élus autour de projets. Véritable outil de participation citoyenne, les Rondes sont un moyen d'impliquer les enfants dans le processus de décision sur des actions qui les concernent ainsi que les parents et les équipes d'animation. Projet Phare de Génération Alpha dans ses axes «d'Ouverture à l'autre» et au «Développement durable», cette démarche participative, engagée en mai 2021, se concrétise sur cette année 2022 avec de nombreuses propositions des enfants dont certaines ont déjà été mises en œuvre. Une expression libre et encadrée par les animateurs qui révèle toute la richesse de leur potentiel inventif et créatif. Qu'ils s'expriment sur les règles de vie de l'accueil de loisirs, du choix des animations, de l'organisation des espaces, ces jeunes citoyens en herbe prouvent qu'ils sont capables de « faire société » et d'incarner les valeurs du vivre ensemble. Les équipes encadrantes quant à elles se sont acculturées et formées à cet exercice délicat d'animation des débats qui, au-delà des simples propositions, doivent donner lieu à des actions concrètes tout en répondant à des objectifs fixés dans la feuille route. Défi relevé par les animateurs !



INSTANTANÉS...



Expérimentation des « Rues Ecole » pendant le Challenge de la mobilité inter-école, organisé par la Direction Education Jeunesse et sport du 16 au 20 mai. Grâce à la forte mobilisation des services municipaux et les parents d'élève, cette opération a été un vrai succès. Aussi, la Ville a décidé de pérenniser le dispositif sur toute la durée de la période scolaire, tous les vendredis. Le Challenge a permis également d'engager enfants et parents à « aller à l'école autrement » qu'en voiture.



Avec plus d'une quinzaine de rendez-vous, rencontres, animations, la Semaine Petite Enfance, qui se déroulait du 16 au 21 mai, a rencontré cette année encore un franc succès en témoigne notamment le public venu en nombre à la conférence d'Héloïse Junier. La Direction Petite Enfance proposait un programme associant largement le tissu associatif Bouscatais, les partenaires institutionnels, les professionnels et les services de la Ville et du CCAS. L'implication de tous les partenaires face à des parents et familles concernés, conforte l'engagement et la distinction de la Ville dans le cadre de l'appel à projets des 1000 premiers jours.



La Journée des Arts organisée par l'école municipale de musique rassemblait élèves, parents, professeurs, musiciens amateurs et confirmés le samedi 11 juin dans le jardin du Carré du Castel d'Andorte. Ce rendez-vous traditionnellement dédié à des portes ouvertes de l'établissement a évolué vers un événement musical, festif et solidaire. De nombreuses représentations étaient proposées tout au long de la journée par les élèves, les professeurs et les ensembles musicaux de l'école. L'EMB animera également la première partie de la Fête de la musique qui fête cette année ses 40 ans.

À VENIR



13 JUILLET

Bal et feu d'artifices
Restauration et buvette à partir de 19h
Concert 19h30 et feu d'artifices à 23h
Plaine des Ecus



18 JUILLET

Concert des Inédits de l'été
Gratuit sans réservation
Restauration et buvette
19h Hippodrome du Bouscat



24 AOÛT

DETER - Performance danse
Compagnie Sohrâb Chitan
Gratuit sans réservation
19h Esplanade Jean Valleix



25 AOÛT

Puis-je vous servir ?
Performance culinaire chorégraphiée
Gratuit sans réservation
19h30 Parc de l'Ermitage